

Personnels des lieux de fêtes bruxellois: Réduire les risques en milieu festif.

1. L'objet : La RdR au sens large, la Promotion de la Santé en milieu festif, le Label Quality Nights.

2. Le contexte et les raisons déterminant la mise en place : Un des critères pour obtenir le Label de qualité des lieux de fêtes bruxellois (Quality Nights) consiste à sensibiliser le personnel de ces lieux afin de créer un contexte plus favorable à la Réduction des Risques et, plus globalement, au bien-être des fêtards. De plus, il s'agit d'une occasion supplémentaire d'expliquer les services proposés par le label et leurs incidences sur le travail.

3. Les destinataires : Membres du personnel en contact avec le public dans les lieux de fêtes et organisations de soirées : barmen/barmaids, travailleurs chargé(e)s de l'accueil, de la logistique, des vestiaires, de la sécurité, des toilettes, patrons des lieux...

4. Les pré requis : Travailler dans le festif, être en contact avec le public (pas administratif).

5. Le nombre de participants : Entre 10 et 15 participants.

6. Les objectifs en termes de compétences à atteindre :

comprendre les concepts de RdR et de Promotion de la Santé, avoir une vue globale des

risques présents en soirées et des possibilités de les réduire, via des méthodes nouvelles (voir

contenu), être sensibilisé à la recherche de comportements favorables au bien-être des fêtards,

avoir le réflexe d'échanger ses expériences avec les membres du personnel du lieu de fête, avoir une idée globale du label et des services proposés par celui-ci.

7. La démarche pédagogique proposée : Exposés théoriques illustrés, menés par des professionnels de compétences différentes (médecin, psychologue ...) habitués au travail en milieu festif, discussions, retour sur les expériences précédentes, mises en situation...

8. La durée et le rythme : 8 h, réparties en 2 soirées (rapprochées) de 4 h ou 1 jour complet.

9. Les contenus :

1. Sensibilisation à la Réduction des Risques
2. Quality Nights, Label de la Fête
3. Sensibilisation à la RdR liés à l'usage de drogues
4. « Bad trip » : principes d'intervention
5. Initiation aux premiers gestes d'urgence
6. La loi sur les drogues
7. Sensibilisation aux nuisances sonores
8. Sensibilisation à la gestion de conflits



10. Les méthodes (processus pédagogique): Formulaire « mes expériences » préalablement rempli par chaque travailleur, tour de table relevant les sujets de prédilections et les questionnements des travailleurs, brefs exposés des contenus et

valorisation des expériences « de terrain » des travailleurs, mises en situation, jeux...

11. Les modalités d'évaluation : Formulaire spécifique.

12. Le coût : Gratuit.